

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19297 - 75ÈME ANNÉE

Après le vote de l'ONU condamnant l'occupation britannique, les Chagossiens préparent leur retour au pays

Olivier Bancoult : « Pourquoi pas Noël aux Chagos ? »



Accueil de la délégation chagossienne à l'aéroport : Alain Dreneau, secrétaire du Comité de solidarité Chagos-La Réunion, Liseby Elysé, Olivier Bancoult (président GRC), Georges Gauvin, président du Comité de solidarité Chagos-La Réunion et Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR.

La délégation chagossienne semblée générale de l'ONU. Elle est composée d'Olivier Bancoult et de Liseby Elysé est arrivée hier matin. Accueillis par Georges Gauvin et Alain Dreneau du Comité de solidarité Chagos-La Réunion, et par Maurice Gironcel, secrétaire général du Parti communiste réunionnais, les Chagossiens se sont rendus à Saint-Denis où ils ont tenu hier après-midi une conférence de presse. Ce fut l'occasion de faire le point sur les conséquences du vote d'une résolution de l'As-

semblée générale de l'ONU. Adoptée par 116 voix pour et 6 contre, cette résolution tire les conséquences de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice, et donne six mois au Royaume-Uni pour restituer à Maurice l'administration des Chagos, et pour favoriser le retour du peuple chagossien dans son pays natal d'où il fut déporté à cause de la création de la base militaire de Diego Garcia. Il reste 600 natifs des Chagos dans le monde sur une population de 3000 au moment de la déportation. Plus de 360 sont à Maurice. Avec les natifs et leurs descendants, ce sont 9000 Chagossiens qui veulent revenir vivre dans leur pays, ce que refusent le Royaume-Uni et les États-Unis. Un pays dont ils ont été déportés avec interdiction d'y retourner par les autorités britanniques suite à un accord avec les États-Unis. pour la

construction d'une base militaire à Diego Garcia, une des îles de l'archipel des Chagos.

Hier à Saint-Denis, la délégation chagossienne composée d'Olivier Bancoult et de Liseby Elysé, tenait une conférence de presse. Elle était accompagnée de Georges Gauvin, président du Comité de solidarité Chagos-La Réunion, et de Christian Moutama, sympathisant du Mouvement réunionnais pour la paix. Olivier Bancoult a retracé la lutte que mènent les Chagossiens depuis plus de 40 ans pour faire respecter leur droit de vivre dans leur pays. Il y eut notamment des grèves de la faim à Maurice, et la répression. Les Chagossiens choisirent la voie juridique pour faire aboutir leur revendication. Le premier jugement date du 3 novembre 2000, devant la Haute cour de Londres, qui donnait la première victoire sur le Royaume-Uni. Parallèlement aux procédures devant la justice britannique, les Chagossiens ont eu un accord en 2015 avec Maurice pour que cet État porte l'affaire devant l'ONU. Si les Chagossiens veulent revenir dans leur pays, Maurice revendique la souveraineté sur l'archipel des Chagos occupé par le Royaume-Uni, qui faisait partie de Maurice avant son indépendance.

116 États soutiennent les Chagos

En novembre 2016, le gouvernement britannique a fait part de son refus du retour des Chagossiens, alors qu'une étude de faisabilité de KPMG commanditée par ce même gouvernement avait fait part de la possibilité de la réinstallation des Chagossiens, y compris à Diego Garcia dont le tiers seulement de la superficie est occupé par la base. Le résultat de cette étude rendu en janvier 2015 soulignait l'absence d'obstacles politiques au retour

des Chagossiens. De plus, une autre étude a affirmé que 98 % des Chagossiens veulent revenir.

En novembre 2016, le Royaume-Uni a proposé de l'argent pour faire taire les revendications. Le Groupe réfugiés Chagos a refusé que la dignité des Chagossiens soit achetée.

En 2017, Maurice a obtenu que la question de l'occupation britannique des Chagos soit soumise à un vote des Nations-Unies. L'Assemblée générale de l'ONU, avec 94 pour, 15 contre et 65 abstentions, s'est rangée à la position mauricienne, et a demandé à la Cour internationale de justice de rendre un avis. Du 3 au 6 septembre 2018, l'affaire a été entendue à la Cour internationale de justice. Beaucoup de pays ont soutenu la position de Chagos et de Maurice. En février, la Cour internationale de justice a rendu son avis : il condamne sévèrement le Royaume-Uni, en demandant qu'il fasse cesser au plus tôt son administration sur les Chagos et restitue l'archipel à Maurice. D'emblée, le gouvernement britannique a dit de pas vouloir se conformer à cet avis, consultatif et donc pas contraignant.

Alors Maurice a pris la décision de présenter une résolution demandant à l'Assemblée générale de l'ONU de se prononcer sur l'avis rendu par la Cour internationale de Justice. Cette démarche avait le soutien de l'Union africaine. Le 22 mai à New-York, la résolution est votée par 116 voix pour contre 6 et 56 abstentions. Cette résolution donne une date butoir : dans 6 mois, l'administration des Chagos doit revenir à Maurice. De plus, ce délai doit être mis à profit pour préparer le retour des Chagossiens.

Retour aux Chagos le 22 novembre

Pour les Chagossiens, ce vote est

une grande victoire. Ils ont donc décidé de se conformer au vote de l'Assemblée générale de l'ONU en organisant leur retour aux Chagos dès cette année. « Nous nous préparons car Maurice a donné 6 mois au Royaume-Uni pour évacuer et laisser revenir les Chagossiens », a souligné Olivier Bancoult, qui rappelle que la date fixée par l'ONU est le 22 novembre. « Nous avons discuté avec des ingénieurs et spécialistes en relogement. La première tâche sera de réaménager les tombes de nos aïeux », poursuit-il. Le Groupe réfugiés Chagos refuse l'idée britannique de participer à des visites.

« Nous voulons rentrer aux Chagos sans que personne nous le dise, nous le ferons à notre manière. Nous comptons solliciter le Fonds monétaire international pour commencer cette nouvelle vie », précise Olivier Bancoult qui ne manque pas de remercier « tous les camarades qui ont soutenu notre cause ». Olivier Bancoult salue la présence de Liseby Elysé qui avait témoigné devant la CIJ. Il remercie la solidarité des Réunionnais qui s'est manifestée le matin à l'accueil à l'aéroport.

« On ne peut accepter que des personnes qui travaillent dans la base puissent vivre au Chagos, que des croisiéristes puissent séjourner jusqu'à 6 mois et que nous, les fils de la terre, nous ne puissions y vivre », ajoute Olivier Bancoult, « nous venons chercher la solidarité et des idées pour notre réinstallation. Pourquoi pas Noël aux Chagos ».

Après La Réunion, cap ensuite sur Genève à une conférence sur les peuples autochtones. Ce sera l'occasion de prises de contact internationales pour la réinstallation.

La prochaine étape du séjour réunionnais est une conférence à 18 heures à la mairie de Saint-Denis.

Nous venons d'assister à un grand futoir électoral



Il y avait 34 listes en présence. Seulement 12 ont pu bénéficier du concours de la commission de propagande électorale. Les longs panneaux d'affichages officiels sont restés presque vides. Les commentateurs et analystes ont fait l'impasse sur les 22 autres concurrents. Ils avaient autant de légitimité que les 12. Dans n'importe quelle compétition, les résultats obtenus dans de telles conditions auraient provoqué un scandale et conduit à une annulation. Jugez-en vous-mêmes.

Le jour du scrutin, les candidats n'ont quasiment pas fourni d'assesseurs si bien que les maires ont dû suppléer aux carences par des employés municipaux ou des connaissances, en totale contradiction avec une démocratie électorale vivante. Signalons que

la seule obligation du maire est la nomination du président du bureau de vote pris dans l'ordre du tableau des élus. Les personnes faisant fonction de secrétaire ont été aussi désignées par les maires alors que le code électoral précise qu'ils sont pris parmi les électeurs présents à la constitution du bureau. A conditions d'en avoir à l'ouverture et compétents.

Sur la table du vote, c'était le futoir. Dans certains cas, les bulletins suivaient l'ordre du tirage au sort. Cela ressemblait aux panneaux d'affichage, avec ses 22 dents creuses. D'autres bureaux avaient opté pour resserrer les rangs, les numéros attribués par tirage au sort ne servaient donc plus à rien. Le passage par l'isoloir était un exercice périlleux sauf si on avait emmené son bulletin qui

vous a été adressé par la commission de propagande. Le fameux privilège de 12 candidats sur 34.

Le faible taux de participation interdisait tout triomphalisme. Des résultats finaux obtenus dans ces conditions ôtent toute crédibilité à la représentativité des élus et au sérieux d'un scrutin que l'Etat a été incapable d'organiser équitablement. La prochaine élection, les enjeux seront différents : beaucoup de maires seront impliqués dans la conquête d'un nouveau mandat. C'est pourquoi il me semble que les commentateurs et les analystes devraient être beaucoup plus critiques afin d'éviter de nouveaux futoirs.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Journée mondiale sans tabac 2019: «Ne laissez pas le tabac vous couper le souffle»

Le tabac tue au moins 8 millions de personnes dans le monde tous les ans

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac (le 31 mai), l'Organisation mondiale de la Santé attire l'attention sur les dégâts causés par le tabac sur la santé pulmonaire: plus de 40% des décès liés au tabac sont imputables à des maladies pulmonaires comme le cancer, les affections respiratoires chroniques et la tuberculose. L'OMS lance un appel aux pays et aux partenaires pour qu'ils prennent davantage de mesures visant à protéger les gens contre l'exposition au tabac.

«Chaque année, le tabac tue au moins huit millions de personnes et des millions d'autres sont atteintes d'un cancer du poumon, de tuberculose, d'asthme ou d'une affection respiratoire chronique à cause du tabac », a déclaré le Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. « Des poumons sains sont indispensables pour vivre en bonne santé. Aujourd'hui, comme tous les autres jours, vous pouvez

protéger vos poumons ainsi que ceux de vos amis et de votre famille en disant non au tabac.»

En 2017, le tabac a tué 3,3 millions de fumeurs et de personnes exposées à la fumée des autres à cause de maladies respiratoires, notamment:

1,5 million de décès dus à des affections respiratoires chroniques; 1,2 million de décès imputables au cancer (de la trachée, des bronches et du poumon); 600 000 décès liés à des affections respiratoires et à la tuberculose.

Plus de 60 000 enfants de moins de cinq ans meurent d'infections des voies respiratoires inférieures causées par le tabagisme passif. Ceux qui parviennent à l'âge adulte sont plus susceptibles de développer par la suite une broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO).

L'OMS invite instamment les pays à lutter contre l'épidémie de tabagisme en appliquant la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac dans son ensemble et en prenant des mesures efficaces de lutte antitabac, notamment les mesures stratégiques prévues dans le cadre MPOWER. Ils peuvent, par exemple, s'efforcer de faire baisser la demande de tabac par l'intermédiaire de mesures fiscales, créer des espaces non-fumeurs et mettre en place des aides au sevrage.

L'Organisation incite également les parents et les responsables communautaires à prendre des mesures visant à préserver la santé de leur famille et de leur communauté en menant des actions de sensibilisation et en protégeant les populations des effets nocifs du tabac.

Que faire?

In kozman pou la rout

« Si ou i di na poin Bondyé ou lé paré pou sote dann vide, zyé fèrmé »

Demoun i domann souvan dé foi, si néna in vi apré la mor. Mi pans l'om i majine li lé si tèlman présyé ké li baz dsi in vi éternèl. Li di dann son kèr li va viv toultan. Mé koman ? Li mazine in paradi avèk bondyé anndan épi li, kosté koté Bondyé. Mé néna in pé i poz pa zot késtyon konmsa : zot i koné zot va mor, lo pli tar posib é aprésa ariv sak pou arivé. Kozman moin la mark an-o la, sa in kozman Madégaskar. Pou li, demoun i poz pa zot késtyon par raport légzistans Bondyé lé paré pou sote dann in gran vide ; ni pé mèm dir in néan anplis ké sa lo zyé fèrmé. Sé dir si zot lé paré pou palank dann vide ! Mi rapèl in gran lékrivin krétyin té pa loin, konm i di, pass l'ot koté épi li téi di avèk bann zoinalis : final de kont li koné pa pou vréman si néna kékshoz apré la vi, si na poin mé l'èr k'lété avèk la maladi, li téi pans li lété pa loin pou konète. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi mé san fé d'mové rèv. Ni artrouv pli d'van lo tan ké nou lé ankor la dsi la tèr Bondyé konm kréol i di. Sipétadyé bien antandi !

Billet philosophique

Quel avenir pour les relations entre La Réunion et l'Europe ?



Jean-Philippe Payet et Mickaël Morel au CEVIF lors de la 3e conférence de Luniversité Maron sur "La Réunion et l'Europe".

Il y a bien des enseignements à tirer des élections européennes de dimanche dernier afin de construire ensemble un avenir meilleur pour La Réunion mais aussi pour l'Europe et le monde entier.

Tout d'abord, nous pouvons retenir les réflexions anticipatrices évoquées par les participants aux trois rencontres organisées à ce sujet par Luniversité Maron avant ce scrutin sur le thème "La Réunion est-elle mieux dans ou hors de l'Europe ?", animées par le consultant international Jean-Philippe Payet et le juriste Mickaël Morel. Ceux-ci ont notamment évoqué un problème essentiel à ce sujet : quel est le pouvoir de décision du peuple réunionnais dans le cadre de la mise en œuvre d'un partenariat équitable et solidaire entre l'Union européenne et La Réunion ainsi que les autres RUP

(Régions Ultra-Périphériques), dont le communiste réunionnais Paul Vergès avait fait reconnaître les spécificités après son élection au Parlement européen en 1979 ? Comme l'ont dit les intervenants, les droits liés à ces spécificités ne sont pas respectés par les dirigeants européens (Conseil d'États, Commission européenne, bureaucratie décisionnelle, lobbies profiteurs et pollueurs, etc.). D'où cette question importante posée par Luniversité Maron et d'autres organisations du pays : « quelle connaissance avons-nous de ces réalités et quels moyens avons-nous d'influer sur ces politiques au niveau régional, français et européen ? ».

« Ensemble ensoleiller nos vies ! »

Un autre problème a été évoqué par de nombreux commentateurs après ces élections européennes : avons-nous conscience de la gravité de la montée en Europe mais aussi dans les RUP et à La Réunion du néo-fascisme, pour qui la priorité est la chasse aux migrants et aux plus pauvres ? C'est pourquoi, pour les combattants de la liberté et du bien commun, comme nous l'a dit la candidate communiste réunionnaise Julie Pontalba, il est important de faire face à l'idéologie dominante et de combattre le racisme, le néo-colonialisme et donc le système capitaliste qui est derrière tout cela.

D'où ce commentaire du Parti Communiste Réunionnais : « Devant une telle crise, le PCR renouvelle son appel à discuter entre Réunionnais d'un projet partagé. La démobilisation des électeurs et le résultat donné par les votes de moins d'un tiers des inscrits soulignent l'importance de faire naître une alternative réunionnaise, capable de donner l'espoir d'un changement à la population et de la mobiliser autour de propositions répondant à ses préoccupations ». C'est ainsi que, comme le souhaite le célèbre chanteur chrétien Jean-Claude Gianadda, de l'association Saint Bruno, « nous construirons des ponts au-dessus des frontières, pour découvrir enfin le plus beau des pays ; nous construirons des ponts pour recoudre la Terre et ensemble soudain ensoleiller nos vies ! ».

Roger Orlu

Oté

Pou nou souvnir l'asasina François Coupou

Mèrkrodi pasé, moin la gingn la shans partisip in sérémoni dsi sak bann roganizatèr l'apèl lo l'asasina François Coupou. François coupou in militan lo CRADS avèk doktèr Vergès épi militan kominis dann tan nou té ankor parti kominis fransé.

Néna soisant é in an sa la éspasé é sak la lès sali konm mord dsi lo blak la ru Zénéral de Gaulle, la pa in bann voyiou gran shomin, la p in bann nèrvis, mé sak demoun i apèl bann fors de l'ord : lété bann CRs lo préfè La Rényon l'avé donn dé z'ord.

L'ané 1957 la fé in zéléksyon frodé pou ranplas Dr Vergès konm mèr, l'ané 1958-lo 13 mé - la fé konm in kou d'fors militèr. L'ané 1959, moi d'mars, désèrtin nèrvis l'asasine Eliard Laude. Troi zévènman konmsa pou bien mark lo komans man bann zané de plon isi La Rényon : lo tan bann nèrvis, lo tan la korupsyon, lo tan la frod éléktoral, lo tan la réprésyon par bann fors la réprésyon.

Zot va dir moin pou kosa l'asasine François Coupou ? Pars li lété i danzéré bandi... pars li téi mète l'otorité fransèz dann danzé... Pars li té in révolisyonèr. Zot lé pa la ditou : in sinp épi in lonète travayèr, in pèr d'famiy konm l'avé in bonpé dann tan-la. In militan lo CRADS (comité rényoné pou l'aksyon démokratik épi sosyal), in sinp militan kominis. L'asé pou tyé in moun sa ? Dann tan-la oui.

Mésyé médam la sosyété, i fo pa ni obliy lo l'asasina François Coupou, i fo pa ni obliy lo 29 mé 1958, l'ané bann fors la réprésyon la tyé in militan kominis en plin dann shomin dsi lo blak la ru Zénéral de gaulle. Obliy pa sapars sa lamark lo komansman in bon koup de tan lété pa bon ditou pou nou La Rényon.

Justin